

Association KERCHOVE Vereniging

A.S.B.L.



Le saviez-vous ?

Conseil d'administration de l'AKV

- Président : Werner de Kerchove d'Exaerde : rue Murillo,1, 1000 Bruxelles, tel : 0496 71 29 64, werner.dekerchove@gmail.com
- secrétaire : Marie-Françoise de Kerchove d'Exaerde, rue d'Hermoye 57, 5032 Mazy, tel 081 63 21 47, bdkruffo@gmail.com
- Trésorière : Gaëtane Gericke d'Herwijnen, chaussée de Jodoigne 71, 1390 Grez-Doiceau. gaetanegericke@hotmail.com
- Monique de Kerchove d'Exaerde : rue du Beau Site 17, 1390 Grez-Doiceau, tel : 010/84.46.83
- Nicolas de Kerchove d'Ousselghem : rue du Château de Corroy 4, 5032 Corroy-le-Château, tel : 0496/51.06.83
- Maxime de Kerchove d'Ousselghem : rue Dekens 29, 1040 Bruxelles, Tel : 0478/60.92.13,
- Bernard de Kerchove d'Ousselghem : Narcissenlaan 6, 3090 Overijse, tel. 02/779.20.10,
- Manoëlle de Kerchove de Denterghem de Pinto, baronne de Béthune-Sully, rue de l'Abbaye de la Ramée 19, 1370 Jauchelette

Au sommaire

- | | |
|---|----|
| - Edito | 3 |
| - Le retour d'un tableau de famille | 4 |
| - Rue des droits de l'homme | 9 |
| - Les aventures de Manu de Kerchove pendant la seconde guerre mondiale par Nico de Kerchove, son petit-fils | 13 |
| - Quelques photos trouvées sur internet : le château de Moerbeke | 18 |
| - Bilan comptable | 20 |

Edito

Merci à tous les Kerchove et alliés, lecteurs du présent bulletin, de m'avoir motivé à continuer la réalisation du bulletin annuel. Actuellement, les informations et évènements concernant la famille Kerchove passent de plus en plus par le site facebook « Famille Kerchove ». Les membres y sont de plus en plus nombreux et il est facilement accessible. Chaque membre peut ainsi ajouter des informations qui nous concernent tous. J'engage tout ceux qui ne l'ont pas encore fait, de demander leur adhésion, l'AKV se fera un plaisir de l'accepter.

Cette année, les journées des plantes de Beervelde (tuindagen van Beervelde), sont devenu sous l'impulsion de l'infatigable Renaud de Denterghem le « flanders garden festival ». Une fois de plus, le record d'affluence est battu. Cette fois ci 20 000 visiteurs en mai et 18 000 en octobre. Le thème étant Gand et ses produits régionaux ; L'azalée figure en bonne place comme il se doit, mais actuellement, la société gediflora crée des chrysanthèmes (belgian mumms) demandé dans le monde entier, sans oublier les lauriers qui sont de renommée internationale, tous deux les nouveaux produits phare de l'horticulture flamande.

Renaud a aussi convaincu l'association des horticulteurs, de venir faire la promotion des plantes qui sont plus adaptés au réchauffement climatique, tel les achillées, gaura ou sédum,...plantes qui nécessitent peu d'eau.

Bravo à lui, ainsi qu'à sa chère épouse Valérie et son neveu Cédric KD.

Notons aussi, que Florence de Moreau de Villegas et moi-même avons obtenu le prix comte Thierry de Looz Corswarem 2019 pour la restauration du parc du château de Louvignies, prix décerné par les demeures historiques et jardins de Belgique.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un joyeux Noël et une excellente année 2020.

Werner d'Exaerde

Les tribulations d'un tableau de famille

Un tableau de famille était en vente en la salle Rops à Namur, et je me suis fait le plaisir de l'acheter aussitôt. Il est actuellement en restauration chez Monique, l'adorable épouse de notre ancien président de l'AKV, Etienne de Kerchove d'Exaerde.



Le portrait de famille

Ce tableau fait partie de la famille depuis bien longtemps. On peut facilement le remonter à la succession du baron Abel de Kerchove d'Exaerde (dernier de la branche de Ter Elst, décédé en 1914). Ce dernier n'ayant pas eu d'enfants, les

nombreux tableaux de famille dont il disposait ont été distribués parmi ses neveux par alliance, tous descendants de Charles de Kerchove d'Exaerde et de sa femme Ursule Surmont de Volsberghe (château de Mazy). Abel tenait ses tableaux de son père Emmanuel, fils de Charles de Kerchove d'Exaerde et de Thérèse de Kerchove d'Ousselghem, qui habitaient une belle maison dans la Drapstraat à Gand. La maison de la Drapstraat a été reconstruite fin 18^{ième} par leur ancêtre, Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem, sur un terrain qui lui venait par héritage de la famille de Mey. C'est là que se trouvaient les tableaux de famille, à savoir les six tableaux en forme ovale représentant les enfants d'Emmanuel de Kerchove d'Ousselghem (fin 18^{ième} siècle, tableaux dispersés chez les Exaerde, à l'exception de petit garçon qui est chez Puce de Kemmeter), et une série de 4 tableaux, un jeune homme (18^{ième} siècle), et trois portraits de femmes (fin 17^{ième} siècle, dont fait partie celui qui nous intéresse (les deux autres sont chez Michel KE).

Le tableau représente une jeune fille en tenue de cour ou de cérémonie. Elle tient en ses mains une branche de chèvrefeuille, gage d'amour véritable et de chasteté. Le corsage très serré donne un aspect guindé car il est rigidifié par des baleines et tombe plus bas que la taille. Le décolleté est en ovale et la dentelle de la chemise dépasse au niveau du décolleté, ce qui est une nouveauté typique sous Louis XIV. Le bas de la jupe est recouvert de broderies. Les manches sont repliées afin de montrer la chemise et les rubans rouges, selon la mode importée en France par les sœurs Mancini. La coiffure est très particulière, mise à la mode par les « précieuses » de Paris. Il s'agit de la coiffure à la Hurluberlu, mode éphémère qui permet de fixer la date de ce tableau entre 1675 et 1680.

Inaugurée par la duchesse de Nevers, la coiffure *Hurluberlu* ou *Hurlupée* tire son nom de l'ancien français, Hurelu qui veut dire ébouriffé, hérissé et Berlu, excentrique, personne extravagante, étrange, on disait aussi la *Hurlupée*, ou en *Tête de Chou*. C'est La Martin, coiffeuse en renom, qui lance la mode de cette coiffure qui nécessite le sacrifice d'une partie de la chevelure par une coupe tout en dégradée. C'est une coiffure partagée par une raie au milieu de la tête, les cheveux sont roulés en boucles, en tire-bouchons serrés les uns contre les autres, en plusieurs étages, peu décoiffés, la coiffure retombe d'un doigt au dessous de l'oreille. Partant des oreilles, il pend de dessous la chevelure, deux *dragonnes* qui tombent sur les épaules.

Une lettre a Mme de Grignan nous donne quelques détails lors de la création de cette coiffure : « *Imaginez-vous une tête blonde partagée à la paysanne jusqu'à deux doigts du bourrelet, on coupe ses cheveux de chaque côté, d'étage en*

étage, dont on fait de grosses boucles rondes et négligées, qui ne viennent point plus bas qu'un doigt au-dessous de l'oreille.

Cela fait quelque chose de fort jeune et de fort joli, et comme deux gros bouquets de cheveux de chaque côté, on met les rubans comme a l'ordinaire et une grosse boucle nouée entre le bourrelet et la coiffure. »



Portrait d'une dame de qualité, par Nicolas Maes

Le portrait est un tableau de présentation. Il s'agit de promouvoir la jeune fille issue de la bonne société auprès de candidats de qualité, désireux de se marier. Rappelons que le mariage est alors un arrangement entre deux familles, l'amour étant la résultante du mariage et non pas le prélude. Le moment idéal pour cette initiative de « marketing » est incontestablement 1678. C'est l'année où Louis XIV a pris d'assaut la ville de Gand, ce qui crée un changement complet des hommes en place. Le nouveau gouverneur de la ville, le comte François de Montbron, est entouré de jeunes nobles français et il est considéré de bon ton qu'ils s'intègrent à l'élite de la ville par une alliance locale. Cela explique aussi que la mode française faite de légèreté est bien à sa place, ce qui contraste avec la rigueur espagnole connue jusqu'alors. Notons aussi que pour obtenir le but recherché, le peintre n'omettait pas d'améliorer considérablement les traits, les cicatrices de la petite vérole ou les lourdeurs physiques, disparaissaient comme par magie sous les délicats pinceaux du peintre.

Le peintre n'est pas connu, mais il est dans le style du célèbre portraitiste du siècle d'Or hollandais, Nicolas Maes (1634-1693), élève de Rembrandt van Rijn.

Les tableaux de Nicolas Maes se retrouvent dans les musées du monde entier. La dame de qualité peinte par Maes qui se trouve actuellement au musée des Beaux-Arts de Toulouse, porte la même coiffure à la hurluberlu et les rubans rouges aux manches relevées, « à la Mancini » .

Mais de qui s'agit-il ? Malgré la présence du blason Kerchove écartelé Lanchals, et de la tradition qui veut que ce soit Barberine de Kerchove, force est de constater qu'il ne peut s'agir d'elle. Barberine est née en 1699 et le blason simpliste qui est à l'origine de cette affirmation a été ajouté bien plus tard, sans doute en 1940 par les soins de Jean de Kerchove d'Exaerde. Une copie du tableau, où le blason ne figure pas, a été réalisé par Octave de Kerchove de Denterghem vers 1900 (actuellement dans la collection Ruffo)

Aucun membre de la famille Kerchove ne coïncide avec la date de 1678 (ayant environ 20 ans alors, elle a dû naître en 1658 environ). Ou bien elles sont trop âgées ou nettement trop jeune pour correspondre. En faisant des recherches généalogiques par les femmes, à ma grande surprise, on ne trouve quasi pas de possibilités. On pourrait nommer les filles de Jacques Penneman, avocat au conseil de Flandres, ou mieux encore, les filles de Guillaume van de Woestijne, conseiller Pensionnaire de Bruges, Prévot du Saint Sang, mais aucun ne donne réelle satisfaction. Finalement, après avoir fait le tour de la question, les premières appréciations ont repris le dessus, comme quoi il ne faut pas chercher loin ce que l'on a sous le nez : La seule possibilité jugée crédible est qu'il s'agit d'un des enfants Allamanni-van der Gracht.

Nous sommes tous des descendants de Jean François de Kerchove et d'Anne Isabelle Lanchals. Le grand père de cette dernière est le condottière Italien Donato Allamanni, qui nous est bien connu car il s'est évertué à mettre main basse sur tous les biens Lanchals afin de poursuivre son train de vie grandiose. Pour ce faire, il avait épousé Jeanne van der Gracht, veuve du riche baron d'Exaerde, Maximilien Lanchals, et s'est érigé en tuteur et gestionnaire de tous les biens Lanchals. Aidé par l'argent des autres, Donato Alamanni a réussi à se pousser en avant et est devenu Colonel d'un régiment d'infanterie de Haut Allemands formé de 400 hommes levés « à ses frais », puis membre du conseil de guerre et gouverneur militaire d'Armentières. Il décède en 1676 en ne laissant que des dettes et de nombreux enfants.

Les trois portraits de famille, dont celui-ci, représentent les trois filles aînées de Donato Allamanni et de Jeanne van der Gracht, à savoir

- 1) Gertrude Allamanni, née au château d'Olsene le 15 septembre 1654
- 2) Thérèse Alamanni, née au château d'Olsene le 22 juin 1656
- 3) Marie Allamanni, née au château d'Olsene le 18 août 1659

Pas de chance pour les prétendantes faiblement dotées, un traité de paix entre la France et l'Espagne rend définitivement la ville de Gand à l'Espagne, ce qui fait que tous les français quittent la ville. Résultat, aucun des enfants Allamanni ne se trouve un parti honorable, Marie entre dans les ordres et devient Abbesse à l'abbaye d'Oosteecklo de Gand, et les deux aînées meurent vieille fille.

Au décès sans descendance des enfants Allamanni, leurs faibles biens et tableaux sont repris par les héritiers Kerchove, car Donato avait une fille unique d'un premier mariage, Victoire Allamanni, épouse de François Lanchals, et mère d'Anne-Isabelle Lanchals qui épouse Jean François de Kerchove. C'est ainsi que les Kerchove héritent des tableaux de famille, qui arrivent on ne sait comment à la maison de la Drapstraat, avant leur longue pérégrination jusqu'à aujourd'hui ou la restauration du tableau acquis, lui rendra sa prime jeunesse et tout l'éclat qu'il mérite.

Rue des droits de l'homme

Georges de Kerchove d'Exaerde vient d'écrire et éditer un livre très intéressant concernant la fronde des sans abri et leur lutte pour leur dignité.

Marie Louise, Roland, Jean, Marguerite, Hector et d'autres.... Ces femmes et ces hommes à la rue, sans abri pour la plupart, ne possèdent rien. Qui plus est, la société leur conteste la seule chose qui leur reste : leur humanité. Malgré une vie fragmentée et chaotique, ils entendent relever la tête, animés par une volonté commune : récupérer la dignité, qui revient de droit à chacun. En véritables artisans des droits de l'Homme, ils luttent – parfois vainement – contre la dictature de la misère et la répression des forces de l'ordre. Ils veulent faire entendre leur voix et s'affranchir du regard de ceux qui les considèrent comme des rebuts et tendent à les rendre invisibles.

Loin de se laisser abattre, certains d'entre eux vont se grouper, s'entraider, et même réussir à faire évoluer les choses.

Ce livre raconte leur quotidien, leurs démêles avec la justice, leurs avancées, et incite chacun de nous à poursuivre le combat. Sa lecture heurte et conforte à un choix : se retrancher dans l'indifférence générale, ou participer au changement.

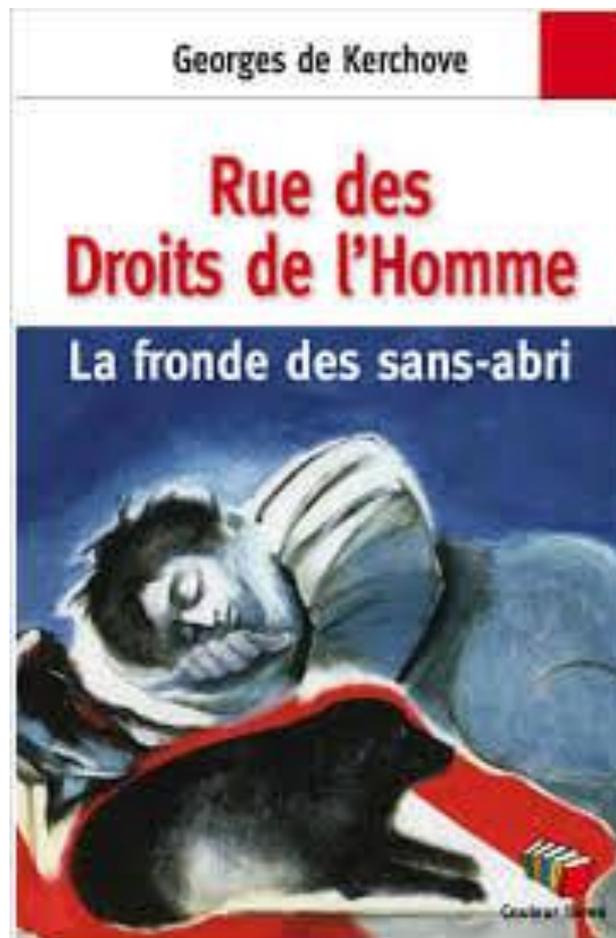
Georges de Kerchove, né en 1948, avocat honoraire, est membre actif du mouvement ATD Quart Monde depuis quarante-cinq ans. Passionné par les droits de l'Homme, il a milité pendant plus de deux décennies aux côtés des sans abri bruxellois. Il est l'auteur d'une chronique subversive intitulée « les gueux sont des seigneurs », parue en 1992.

En 1993, c'est grâce à son action que la loi pour la répression du vagabondage a été abrogée. Cette loi qui datait de 1891, prévoyait pour la répression du vagabondage et de la mendicité, des mesures administratives d'enfermement dans des dépôts de mendicité (en pratique la prison)

Cependant, en 2005, des réactions relatives à la suppression de la loi contre le vagabondage ont pris vigueur, ce qui a incité Georges de Kerchove à défendre cette suppression dans un article dont voici le contenu :

« Le premier devoir d'un gouvernement, c'est de loger son peuple. Nous en sommes loin...

Tant au Nord qu'au Sud du pays, quelle que soit la couleur politique des majorités communales, plusieurs villes en Belgique entendent interdire la mendicité. Elles la réglementent plus ou moins subtilement pour ne pas être en porte-à-faux vis-à-vis de la loi de 1993 qui a abrogé le délit de vagabondage. Cette tendance s'inscrit dans un courant séculaire de peur mêlée d'aversion à l'égard des mendiants que de tout temps on s'est efforcé de chasser ou d'enfermer.



Très vite, des voix se sont élevées contre cette loi. Ainsi, pour justifier la répression de la mendicité, une échevine d'une grande ville wallonne s'exclamait en 2005 : "La suppression de la loi sur le vagabondage a été une erreur historique. Aujourd'hui nous ne disposons plus d'instruments pour prendre ces personnes en charge malgré elles et pour leur bien."

Ces voix qui réclament plus d'instruments pour prendre en charge les vagabonds ont une mémoire sélective, voire cynique. Elles omettent délibérément de dire

que cette loi de 1993 s'inscrit dans "un programme d'urgence pour une société plus solidaire" donnant notamment au bourgmestre le droit de réquisitionner les immeubles abandonnés pour les mettre à la disposition de personnes sans abri.

Où en est ce programme vingt-cinq ans plus tard ? Presque aucun bourgmestre n'a osé faire usage de cette possibilité (1), et le droit au logement garanti dans la Constitution restera une affirmation pieuse aussi longtemps qu'il n'est pas opposable. Pourtant le premier devoir d'un gouvernement, c'est de loger son peuple. Nous en sommes loin alors qu'une politique ambitieuse en ce sens permettrait à tous de disposer d'un habitat décent.

Sans même compter la souffrance des personnes contraintes de mener une vie décousue dans la rue et du manque de respect à leur égard, ce manque d'ambition coûte cher en frais de tribunaux, de placements d'enfants, de scolarité chaotique, de prison ou d'hôpitaux.

Pour masquer ce manque, les autorités locales s'ingénient à rendre la grande pauvreté invisible, ou à tout le moins supportable... pour les autres qu'elle dérange. Comme des chiens errants qu'on place à la fourrière, on embarque de gré ou de force les sans-logis exténués par le biais d'un Samu social de sinistre réputation. Il y a peu, la Stib lançait une campagne avec le slogan : donner, c'est encourager. On supprime le mobilier urbain où ils pourraient se reposer. On saisit temporairement le gain des mendiants, on confisque leur chien, on les enferme administrativement. Pour réduire les problèmes de cohabitation (sic), on oblige "les mancheurs" à se déplacer entre différents quartiers. C'est pour favoriser leur émancipation, affirme sans rire le bourgmestre d'une autre grande ville wallonne.

En réalité, ils sont considérés comme des nuisances dont il faut répartir équitablement la charge entre les habitants. Comme les nuisances sonores des avions survolant Bruxelles et ses environs. Comme les nuisances des déjections des pigeons des villes qu'on écarte en posant des grillages.

Parce que je suis citoyen d'une démocratie, je n'en veux pas de cette société répressive qui considère celui qui n'a ni domicile ni moyen de subsistance comme un être nuisible et dangereux. Je n'en veux pas de toutes ces mesures qui, jouant sur les peurs et les préjugés, favorisent le cloisonnement. Je n'en veux pas d'un droit à l'aide sociale qui se mue en aide punitive et qui risque de creuser encore davantage l'écart entre les riches et les pauvres.

J'aspire à tisser des liens pour apprendre ensemble, riches et pauvres, à nous libérer de nos peurs et ainsi tous gagner en humanité. »



Quelques aventures de Manu de Kerchove d'Exaerde pendant la deuxième guerre mondiale

par Nicolas de Kerchove d'Exaerde, son petit-fils

Manu en prison

Au début de la deuxième guerre mondiale, Manu fut attrapé en France, alors qu'il essayait de rejoindre l'Angleterre. Il voulait continuer à lutter pour la liberté et contre le nazisme. Il fut condamné par les Allemands à un an de prison à Saint Gilles (Bruxelles) et à Merksplas en compagnie d'Alexis-Michel Terlinden. Au moment de sa détention, étant sans ressources sur le sol français occupé et ses parents étant toujours sur la route de l'exil, il écrivit plusieurs fois à Monsieur Burteau, un parent du locataire de la ferme, ami de son père Baudouin de Kerchove, qui vivait en France, pour demander de l'argent à prêter. En prison, les détenus devaient s'occuper de tâches diverses. Manu dut



Prison de Saint-Gilles, 1939

s'occuper du linge sale. C'est grâce à l'intervention d'une voisine d'Hermoye, Madame de Romrée prétendant une erreur de personne que Manu fut libéré. Lorsque les Allemands se rendirent compte de leur terrible erreur ce dernier vivait dans la clandestinité auprès de familles comme les Oldenhove et les d'Otreppe où il se fit de grands amis.

Quand Manu rentra à Hermoye, il était le premier à rentrer, il trouva le garde-chasse tirant des faisans dans les betteraves devant le château. La salle-à-manger et le salon était couverts de vaisselle cassée (beaucoup de porcelaine de Chine) et il y avait un veau crevé dans la cuisine (qui était à l'époque, à la cave).

Raymond Meeuwis, le jardinier de l'époque qui était parti également en exil, retrouva sa maison pillée. Le dimanche suivant, il retrouva son costume sur le dos d'un villageois, à la sortie de l'église. Fou de rage, il traita le voleur de tous les noms d'oiseaux d'Hermoye et le fit déshabiller sur le champ devant toute la communauté paroissiale ! Il retourna chez lui avec son costume.

Manu et son revolver.

Manu et son revolver.

La prison, au désespoir des Allemands, n'a pas eu les effets voulus sur Manu. Celui-ci fit partie du Refuge Jaguar, une redoutable organisation résistante autour de Gembloux. C'était assez remarquable à l'époque vu les risques encourus par les résistants. Si après la guerre tout le monde se proclamait « résistant », il faut savoir que dans la pratique seulement 5% de la population belge fit de la résistance.

Manu élevé dans le monde de la chasse et se sentant parfois une âme de cowboy sur sa propriété, avait l'habitude de se promener avec un magnifique revolver de famille. Un beau jour, de retour de Gembloux, il décida ne pas rentrer par Bossière mais de passer par les bois d'Hermoye afin de voir du gibier. Bien lui en pris, car un barrage d'Allemands avait été placé sur la place de Bossière où il aurait dû passer. Tous ceux qui y passèrent furent fouillés de fond en comble...

Les Hannoteau , Jotrand, Paquet, Dubois, Delchevalerie, etc, sont des familles dont les descendants vivent encore dans la région de Gembloux et qui étaient résistantes avec les Kerchove.

Manu et les embuscades

Le 4 septembre 1944, l'ordre de « Guerillas » est lancé ! Manu a pour mission d'aller harceler les colonnes allemandes qui commencent à refluer avec l'approche des Alliés. Un convoi allemand mi-auto, mi-hippomobile fut détecté à Villeret, près de Mazy. Manu et les siens, équipés de revolvers et de vieilles armes qu'ils avaient trouvées, étaient cachés à plusieurs centaines de mètres dans un talus. À l'approche du convoi, ils canardèrent les Allemands jusqu'à vider leur chargeur.



Manu (en haut à droite) et ses compagnons du refuge Jaguar

Ces derniers étaient toutefois des guerriers aguerris. Au premières balles, le convoi s'arrêta, les Allemands sautèrent des camions et coururent vers Manu et ses camarades en hurlant.

À cette vue, ces derniers terminèrent de vider leur chargeur tant bien que mal et prirent leurs jambes à leur cou, pour rejoindre leurs vélos. Ils avaient heureusement préparé au préalable des voies pour s'échapper et sautèrent sur leur bécane sans avoir de blessés.

Manu sous les rails du chemin de fer

Une autre mission consista à aller chercher un sac d'armes dans un des dépôts secrets de l'AS (Armée secrète). Un de ces dépôts se trouvait sous la gare de Mazy, où passait la conduite des eaux de la CIBE. La cache n'était accessible que la nuit et tout devait passer par une taque de visite de 80 cm de diamètre. Cependant les conditions de travail étaient favorables et le chef de gare de Mazy en assurait la surveillance. Un jour Manu dut y aller avec un de ses comparses pour récupérer des armes. Ils étaient rentrés dans l'étroite conduite quand ils entendirent des pas de bottes en surface...

C'était une patrouille allemande. Dans la précipitation, en voulant se cacher dans le dépôt sous-terrain lui-même avec le sac d'armes, voici bien que ce dernier se déchira. Les armes cognèrent le sol, faisant un horrible bruit qui résonna dans les canalisations. Manu pensa ses derniers jours arrivés. Heureusement, à la surface, les Allemands n'entendirent rien et continuèrent leur ronde.

À partir de ce jour-là, Manu contrôla toujours les fonds des sacs qu'il devait porter.

Manu chez les commandos

Manu, une fois le pays libéré est parti en Grande-Bretagne (en Écosse) faire un entraînement dans l'unité d'élite des commandos avec 300 jeunes. Avec lui étaient Monsieur Jottrand (ancien Président du golf de Falnuée) et à nouveau son compagnon de prison Alexis-Michel Terlinden.

Au nord de l'Écosse, Manu passa décembre 1944 sous la tente appelé Achnaachr. Il s'agissait de tentes pointues qui étaient plantées à même la neige. Ils devaient passer des tests. Seulement 1 personne sur 3 passerait la sélection. Ils devaient courir 16km en 1 heure. Ils travaillaient en binôme.

« Me and my pal » disait-il en parlant du sien. L'un avance et l'autre le protège.

Un jour, il y eut l'exercice de tirs. Douze recrues en position couchée devaient s'entraîner au tir sur douze cibles situées à une centaine de mètres. Fort de son expérience de chasseur, Manu était convaincu qu'il allait surpasser les autres et il avait fait savoir à l'avance qu'il excellait au tir. Après l'exercice, lorsqu'on décompta les impacts sur les cibles, pas une sur celle de Manu. Une risée générale commença jusqu'au moment où on dénombra plus d'impacts sur celle de son voisin que de balles tirées¹.

Finalement, Manu passa l'ensemble des tests avec distinction et par conséquent fut sélectionné comme commando pour aller se battre en Allemagne. Monsieur Terlinden décrit Manu comme un gars audacieux qui n'avait peur de rien.

¹ Anecdote apportée par Hervé van de Werve, compagnon de Manu chez les commandos, qui en rigole toujours 40 ans après.



Manu chez les commandos

En avril 1945 arrive la première mission. Les nouveaux et fraîchement promus commandos avaient quitté leur base d'entraînement depuis un jour, lorsque la fin de la guerre fut déclarée. Ce fut finalement peut être la pire des épreuves pour eux. Manu et les siens pleurèrent de frustration en entendant la nouvelle.

Malgré tout, ils partirent en Allemagne à la recherche de criminels de guerre et d'anciens de la légion de Wallonie.

Manu et Maurice Jottrand racontèrent par la suite avec beaucoup de discrétion les horreurs vues là-bas. Ils tombèrent apparemment sur des Allemands qui refusaient d'indiquer l'emplacement d'armes. Les commandos les avaient faits prisonniers et les interrogèrent pour connaître l'emplacement d'armes mais ces derniers ne voulaient pas parler. C'est à ce moment-là qu'un commando (le moins costaud de la bande) a, pour se mettre en valeur, dit à l'Allemand : « si tu ne parles pas je te coupe l'oreille ». Ce dernier ne parlant toujours pas, il mit malheureusement sa menace à exécution.

Le piquant de l'histoire était que ce commando était un tout jeune magistrat et Manu en tira la leçon que pour se mettre en valeur mêmes les plus intelligents (ou gens supposés l'être) n'hésitaient pas à commettre des absurdités.

Un autre souvenir fut celui d'une bavure commise par les Alliés en mer baltique. Ces derniers bombardèrent par erreur un navire rempli de prisonniers alliés. Les cadavres apparurent les jours suivant sur les plages, en décomposition. L'odeur était terrible. Ce fut un véritable spectacle d'horreur qui fut caché par les hauts commandements alliés et marqua nos tristes spectateurs à jamais.



Manu, le commando-chasseur

Manu fut durant un moment responsable pour alimenter le bataillon. Il s'occupa dignement de sa tâche, en chassant le gros gibier en Allemagne...

Un jour, à Rostock, il entra dans une petite ferme avec deux autres commandos. Ils trouvèrent le fermier, la fermière et leur petite fille tués à coup de fourchettes par de cruels soldats russes.

Les trois commandos ont été très choqués et ont puni les Russes à la manière forte...

Toute sa vie, Manu resta commando. Un soir, la radio annonce qu'un prisonnier de Namur s'est enfui. Plus tard dans la soirée, le chien (un boxer, qui s'appelait Pignouf) aboie vers la bergerie du potager.

Manu, aussitôt, organise ses 5 enfants en patrouilles et les équipe de fusils de chasse. S'en suit une approche silencieuse, un encerclement et l'assaut de la maisonnette du jardin ! Finalement, ils ne découvrirent que deux moutons apeurés. Heureusement pour le prisonnier...



*Les jeunes recrues de Manu
(Pauline, Jef, Michou, Georges
et Baudouin)*

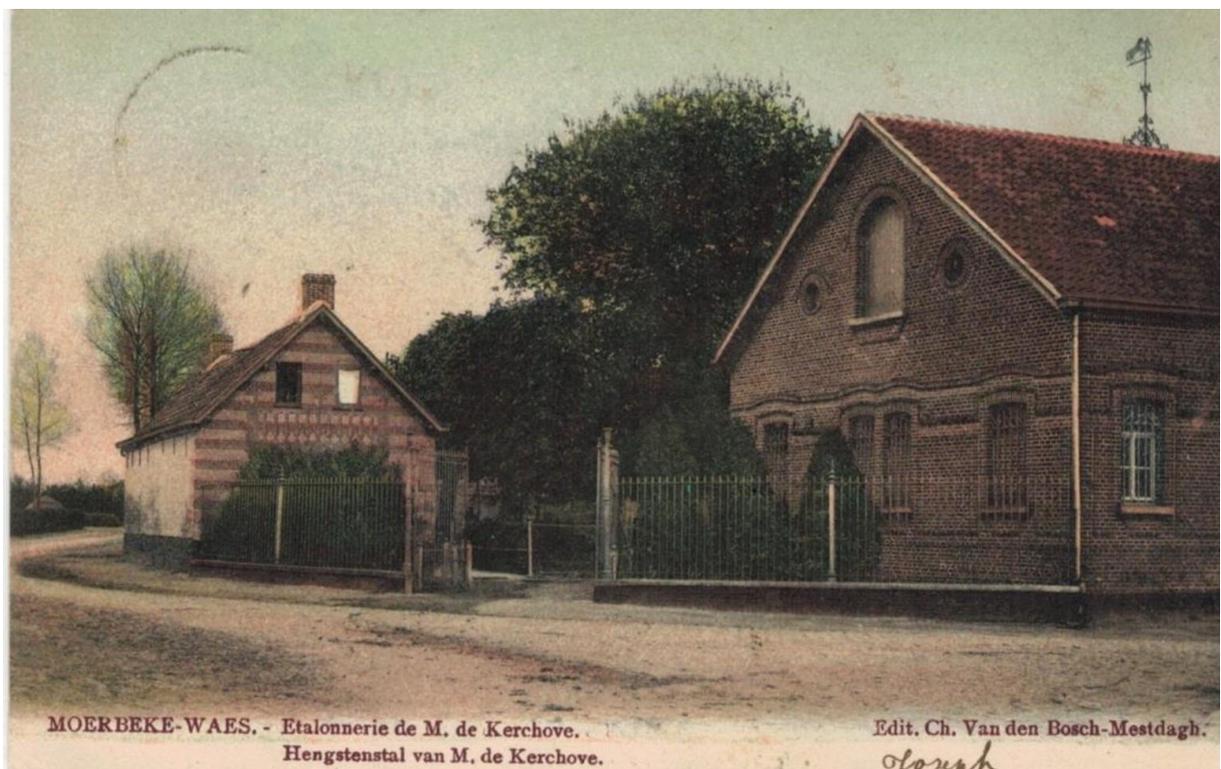
Quelques photos glanées sur internet ;

Il s'agit d'une série de cartes postales concernant le château Lippens à Moerbeke-Waes, construit en 1877, et habité par Hippolyte de Kerchove d'Exaerde, bourgmestre de Moerbeke, président du comité agricole, fils cadet du général François de Kerchove et de Rosalie van Pottelsberghe de la Potterie, époux de Stéphanie Lippens. Actuellement, c'est le centre culturel de la communale et le parc est public





Monument à la gloire de Stéphanie Lippens, épouse de Hippolyte de Kerchove d'Exaerde, fondatrice de l'école de dentellerie (actuellement dans le parc)



Hippolyte de Kerchove disposait à Moerbeke d'une Etalonnerie. Il s'agit d'élever des étalons pour la reproduction des chevaux de trait belge qui avaient une grande renommée. La qualité des étalons était déterminante pour la qualité et l'amélioration de la race, ils étaient achetés à prix d'or. A une époque où les tracteurs n'existaient pas, les chevaux de trait étaient d'une grande importance pour les fermiers qui travaillaient sur les quelques 600 ha de terres agricoles que les Lippens possédaient sur Moerbeke.

Bilan comptable

A.K.V.			
BILAN AU 30-06-2019			
ACTIF		PASSIF	
30 STOCK GOBELETS	990,00	14 RESULTAT ANTERIEUR	8.996,82
30 STOCK TIMBRES AKV	115,00	14 RESULTAT EXERCICE	-187,72
40 CREANCE SUR FS	7.606,69		
53 COMPTE EPARGNE	5,37		
55 COMPTE COURANT	92,04		
	8.809,10		8.809,10
RESULTATS AU 30-06-2019			
CHARGES		RECETTES	
60 CADEAU NAISSANCE	-00	70 PAF ACTIVITE	-00
60 TIMBRE	-00	70 VENTE TIMBRES	
61 FRAIS ADMINISTRATION		70 COTISATION	-00
61 FRAIS SITE	120,00	70 COTISATION VIE	-00
64 FAF Assoc. des familles	35,00	75 INTERETS BANCAIRES	-00
65 FRAIS BANCAIRE	32,72	79 PERTE EXERCICE	187,72
	187,72		187,72
FOND SOCIAL			
BILAN AU 30-06-2019			
ACTIF		PASSIF	
41 DOSSIER N° 4	8.879,33	14 RESULTAT ANTERIEUR	71.006,31
53 COMPTE EPARGNE	69.459,96	14 RESULTAT EXERCICE	136,12-
53 COMPTE COURANT	137,59	48 DETTE A AKV	7.606,69
	78.476,88		78.476,88
RESULTATS AU 30-06-2019			
CHARGES		RECETTES	
65 FRAIS FINANCIERS	17,52	70 DONS	-00
64 TAXE PATRIMOINE	118,60	75 INTERETS CC	-00
69 BENEFICE EXERCICE	-00	79 PERTE EXERCICE	136,12
	136,12		136,12
BUDGETS 2019/2020			
CHARGES		RECETTES	
60 ACTIVITE	-00	70 COTISATION VIE	-00
60 CADEAU NAISSANCE	66,00	70 COTISATIONS	-00
61 FRAIS SITE INTERNET	60,00	74 INTERV,ACTIVITE	-00
61 FRAIS ADMINISTRATION		75 INTERETS BANCAIRES	-00
64 FAF Assoc. Des familles	35,00		
65 FRAIS BANCAIRE	50,00	79 PERTE EXERCICE	329,00
TAXE PATRIMOINE	118,00		
69 BENEFICE EXERCICE	-00		
	329,00		329,00
Compte bancaires : BNP PARIBAS FORTIS		Fonds social:--	001-1449583-91
Montagne du Parc 3		1000 Bruxelles	A.K.V.: -----
			001-0741400-08
			IBAN BE23 0011 4495 8391
			IBAN BE63 0010 7414 0008

Fin du bulletin